



#Rétrovisueur : Des racines, et des ailes !



Un an après avoir brossé leur portrait, Mayday est retourné voir l'équipe restructuring du cabinet d'avocats Racine. Savant mélange des générations et des visions, l'équipe est chez elle en province comme à Paris et dans une salle d'audience comme au CIRI. Fins juristes et bons financiers, les avocats font du jeu collectif un élément clé de leur ADN. Emmenée par Antoine Diesbecq, Laurent Jourdan et Emmanuel Laverrière, pouvant compter sur l'implication et le talent de Lisa Ducani, Julie Molinié, Charlotte Desombre, Polina Bogoyavlenskaya, Marion Mas, Edern Lagadec, Pierre Azan, Hélène Payen et Margaux Mouclier, collaborateurs, l'équipe qui a répondu présente pendant les confinements, est prête pour la reprise.

Présents dans une quarantaine de dossiers chaque année, majoritairement midcap, les avocats font des incursions régulières sur de gros dossiers de place. A la manœuvre dans le dossier Presstalis, qui fut le théâtre d'une restructuration majeure dans le monde de la presse « *en plein covid, avec un tribunal hyper réactif, une administrateur judiciaire exceptionnelle et l'Etat au rendez-vous* » raconte Laurent Jourdan, dans les dossiers IKKS ou St Ramet, dans la cession de France Champignon, côté créancier dans Orchestra, pour le compte des logisticiens dans Newdis et Kidiliz, dans les contentieux post liquidation d'Aigle Azur ou Arc International, dans la reprise d'Antonelle ou encore dans « *d'importants dossiers confidentiels, notamment dans l'automobile mais pas seulement, au profit d'entreprises qui se sont vues refuser leur PGE* » note Laurent Jourdan, l'équipe signe, cette année encore, une très belle année !

Une équipe qui joue collectif

[Visualiser l'article](#)

Conduite par Antoine Diesbecq un professionnel très expérimenté, Laurent Jourdan un deal maker particulièrement actif aux côtés de fonds d'investissement et de gros corporates, et Emmanuel Laverrière, un avocat de la nouvelle génération connu pour sa grande technicité, les associés forment un trio réputé du marché, humain et flegmatique. S'appuyant sur une « *équipe incroyable* » pour Antoine Diesbecq, qui a un maître mot « *stabilité* » prévient Emmanuel Laverrière et une caractéristique « *hyperconnectée* » s'amuse Laurent Jourdan. Composée de Julie Molinié, par ailleurs membre fondatrice d'Elle et Droit, Lisa Ducani membre du bureau de l'AJR et active chez les WiR, sans oublier Charlotte Desombre qui est arrivée en plein confinement, Polina Bogoyavlenskaya, Marion Mas, Edern Lagadec, Pierre Azan, Hélène Payen et Margaux Mouclier, l'équipe est rodée, soudée et complémentaire.

S'appuyant sur le pôle social du cabinet emmené par Frédéric Broud, qui constitue « *l'une des grandes forces de notre pratique* » salue Laurent Jourdan, les avocats bénéficient également de l'expertise de Barna Eva « *notre cheville ouvrière pour les questions de financement qui se posent dans nos dossiers restructuring* » fait remarquer Emmanuel Laverrière, mais également les expertises développées par les départements concurrence, immobilier et environnement qui prend une place de plus en plus stratégique d'année en année.

Une expérience de terrain, à 360°

Nous confiant apprendre (encore) à chaque dossier, l'équipe qui a choisi de représenter autant les entreprises, leurs actionnaires et créanciers, que les repreneurs, s'affiche donc de tous les côtés. Un positionnement pas si fréquent dans ce marché où l'hyper spécialité est régulière. L'équipe estime ainsi se préserver « *de l'écueil de la répétition* » et propose d'offrir « *la vision la plus large possible* », s'adaptant « *aux écosystèmes et tribunaux de chaque région* ». Si la technique est la même, au plan opérationnel « *cela n'a rien avoir* » et au plan intellectuel « *c'est excitant et terriblement enrichissant* » pour les avocats.

Moins de dossiers en 2020, mais des dossiers plus gros

En terme de volume, les associés constatent « *un ralentissement sur 2020 et début 2021* ». En terme de valeur, ils constatent « *une augmentation de leur taille* ». Plus spécifiquement, ils observent dans leur pratique un « *ralentissement du judiciaire, mais un maintien voire une accélération de la prévention* ».

Pour eux, le vrai problème du moment est qu'il manque aux entreprises « *la confiance et la visibilité pour se projeter* ». S'ils anticipent une nécessaire « *sélection entre les entreprises viables et les autres, il est difficile de savoir à quel niveau il se situera* ». Alors que Berçy lance le « *prêt participatif relance* », les associés pensent que ce dispositif ne devrait, sauf exception, pas profiter aux entreprises qui ont déjà pu bénéficier d'un prêt garanti par l'Etat. « *L'écueil serait que ce prêt aille dans le BFR, car si le prêt ne sert pas à réinvestir, alors toutes les dettes covid seront parties dans l'exploitation* » prévient Antoine Diesbecq.

La période post-covid sera-t-elle celle des lendings led comme certains l'anticipent ? « *La question va certainement se poser avec plus d'acuité* » pour Laurent Jourdan, mais « *d'une part cela ne sera pas une nouveauté, et d'autre part si les lendings led fonctionnent bien dans un contexte amiable, c'est moins le cas en judiciaire et cela soulève souvent des problèmes de gouvernance* ».

Pas de recette toute faite donc, ni de boule de cristal. Néanmoins, convaincu que la « *boîte à outil existante est formidable et que les solutions qui vont être mises en œuvre vont faire preuve de créativité et adaptabilité* » relève Antoine Diesbecq, les avocats appellent à ce que les fonds d'investissement viennent vers « *l'économie réelle et que leurs investissements soient corrélés d'une forte croissance pour relancer l'économie* ». Pas de politique, mais un programme : « *il faut attirer les entreprises auprès des tribunaux et auprès des administrateurs judiciaires pour les procédures amiables. Il faut développer une culture financière et comptable qui permette d'acquérir une meilleure information et une meilleure visibilité* » et il faut le faire

[Visualiser l'article](#)

rapidement ! « *Il y a un enjeu de société à saisir et nous serons aux premières loges pour cela* » ajoute Antoine Diesbecq, alors qu'[Emmanuel Laverrière](#) salue « *l'important travail de dédramatisation des tribunaux notamment sur les questions de prévention qui marque un changement positif et notable* ».

Acteurs d'un monde incertain, créatifs et techniques, expérimentés engagés et éthiques, préférant le jeu collectif aux percées individuelles, les avocats du cabinet Racine forment assurément une grande équipe du marché et sont prêts à écrire une nouvelle page.